

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017-2018

► Inscription et modalités de règlement ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération. Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Règlement à l'inscription par chèque du montant total de la préparation choisie ou, **pour les seuls étudiants inscrits à la préparation complète avec cycle continu**, en 2 versements de 50% du montant total : un premier chèque qui sera encaissé à l'inscription et un second qui sera encaissé le 5 janvier 2017. Les deux chèques doivent être datés du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée jusqu'au **lundi qui précède le week-end de stage sera intégralement remboursée**. Pour le TOEIC®, cette date limite est fixée au quart des stages. Passées ces dates, **aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation**.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Mastères spécialisés (et adm. internationales)

Fiche d'inscription
2017-2018

NOM PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe Tél. mobile

e-mail @

● Études suivies et diplôme en cours

● Concours présenté(s) – Précisez l'établissement et le nom du(des) diplôme(s) –

► Inscription ▼

● Préparation :

Complète avec cycle continu (Dossiers+TAGE-MAGE™+Entretiens) 1.600 €

Complète avec stage intensif (Dossiers+TAGE-MAGE™+Entretiens) 1.090 €

Par modules seuls

Dossier(s) seul(s) 360 € Entretien seul 360 €

Cycle cont. TAGE-MAGE™ seul 990 € Stage TAGE-MAGE™ seul 480 €

● Dates TAGE-MAGE™

Cycle continu TAGE-MAGE™ "annuel" (octobre 2017-fév. 2018)

Cycle continu TAGE-MAGE™ "semi-annuel" (22-23-24 déc. 2017 + jan.-fév. 2018)

Stage TAGE-MAGE™ (samedi/dimanche/lundi - 13h00)

28-29-30 oct. 2017 22-23-24 déc. 2017 24-25-26 fév. 2018

25-26-27 nov. 2017 3-4-5 fév. 2018 24-25-26 mars 2018

● Option TOEIC®

Préparation annuelle (octobre 2017-février 2018) 820 €

Stage intensif (2-3-4-5 janvier 2018) 490 €

Date et signature obligatoires ci-contre

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

ipesup

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017-2018

Affranchir
au timbre
lactaire en
vigueur

Melle - M.

► Inscription et modalités de règlement ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Règlement à l'inscription par chèque du montant total de la préparation choisie ou, **pour les seuls étudiants inscrits à la préparation complète avec cycle continu**, en 2 versements de 50% du montant total : un premier chèque qui sera encaissé à l'inscription et un second qui sera encaissé le 5 janvier 2017. Les deux chèques doivent être datés du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée jusqu'au **lundi qui précède le week-end de stage sera intégralement remboursée**. Pour le TOEIC®, cette date limite est fixée au quart des stages. Passées ces dates, **aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation**.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa IPESUP

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation *Mastères spécialisés 2017-2018* et vous en remercions.

● Préparation :

- Complète avec cycle continu Complète avec stage intensif
 Par modules seuls
 Dossier(s) Entretien Cycle cont. TAGE-MAGE™ Stage TAGE-MAGE™

● Dates TAGE-MAGE™

- Cycle continu TAGE-MAGE™ "annuel" (octobre 2017-fév. 2018)
 Cycle continu TAGE-MAGE™ "semi-annuel" (22-23-24 déc. 2017 + jan.-fév. 2018)
 Stage TAGE-MAGE™ (samedi/dimanche/lundi - 13h00)
 28-29-30 oct. 2017 22-23-24 déc. 2017 24-25-26 fév. 2018
 25-26-27 nov. 2017 3-4-5 fév. 2018 24-25-26 mars 2018

● Option TOEIC®

- Préparation annuelle (octobre 2017-février 2018)
 Stage intensif (2-3-4-5 janvier 2018)

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

ipesup 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Le secrétariat des inscriptions